

## Procès-verbal de la 32<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire

Les membres de l'association Union de la Randonnée Verte du Doubs (URV) se sont réunis en assemblée générale  
**Le samedi 14 février 2015 à 10 h 00 à L'Isle-sur-le-Doubs**

Il a été établi une liste des membres présents et représentés.

L'assemblée est présidée par M. Lucien GRIFFOND en qualité de Président et Mme Sylviane ECOCHARD en est nommée secrétaire.

En 2014, le nombre d'adhérents était de **83**. Le tiers des membres à jour de cotisation étant présent ou représenté, l'assemblée peut valablement délibérer : **37** présents et **8** procurations.

Le Président ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour communiqué à tous les adhérents. Les membres sortants du conseil d'administration ont renouvelé leur candidature, excepté François BOINAY et Philippe QUERRY. Il n'y a pas de nouvelle candidature.

2 assesseurs sont désignés : M. Roland MULLER et M. Pierre SAULNIER.

### Sont excusés :

- Monsieur Claude JEANNEROT, Président du Conseil général du Doubs et sénateur du Doubs,
- Monsieur Vincent FUSTER, Vice-président du Conseil général du Doubs,
- Monsieur Philippe BELUCHE, Président du Comité Départemental du Tourisme,
- Monsieur Philippe LEBUGLE, Directeur du Comité Départemental du Tourisme,

### Sont présents :

- Monsieur Rémy NAPPEY, Maire de l'Isle-sur-le-Doubs, Conseiller général du Canton des Isles du Doubs et représentant M. JEANNEROT, Président du Département du Doubs,
- Monsieur Jean-Maurice BOILLON, Président de la Fédération départementale des chasseurs du Doubs, Président du Pays Loue Lison et Maire de Bonnevaux le Prieuré,
- Monsieur Sébastien MESLIN, responsable du Pôle environnement au Département du Doubs,
- Monsieur Xavier STORDEUR, chargé de mission à Doubs Tourisme,
- Madame Jeannette DELAFIN, Présidente du Comité départemental du Doubs de la FFRandonnée,
- Ainsi que tous les adhérents dont la liste est annexée au présent procès-verbal.

Le Président donne la parole à M. Michel GAUTHIER, Président de l'association Randonneurs en Pays L'Islois. Une petite association d'environ 25 adhérents, familiale et qui a en charge d'entretien 125 km d'itinéraires balisés.

Ensuite, la parole est donnée à M. Rémy NAPPEY, Conseiller général du Canton des Isles du Doubs et Maire de L'Isle-sur-le-Doubs, puis à M. Jean-Maurice BOILLON, Président de la FDC25.

**I – Approbation du PV** de l'assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2014 : *approuvé à l'unanimité.*

**II – Rapport moral et d'activités.** Lecture est faite de ce rapport par le Président Lucien GRIFFOND :

Le bureau de l'URV a été réélu à l'issue de l'assemblée générale 2014 :

- Président : Lucien GRIFFOND
- Vice-président : Jean-Claude TYRODE
- Secrétaire : Jean-Paul STEINER
- Trésorière : Annie BENIER-ROLLET
- Président d'honneur : André VIEILLE-BLANCHARD

En 2014, le Département a organisé la 1<sup>ère</sup> rencontre territoriale de la randonnée, réunissant tous les acteurs concernés. Des ateliers vont être organisés d'ici le printemps sur les 3 thématiques suivantes :

- Atelier 1 : quel réseau d'itinéraire ? quels publics ?
- Atelier 2 : rôles et implication des différents acteurs ?
- Atelier 3 : communication et promotion.

Quelques dates à retenir :

**- la 33<sup>e</sup> assemblée générale**

Elle aura lieu le samedi 13 février 2016 à Mandeuve, organisée par l'association « Randonneurs de Mandeuve » dont le Président est M. Claude BOUHELIER.

**- les mardis de l'URV en 2016 :**

- le mardi 15 mars : COR Rougemont
- le mardi 19 avril : CTL Vuillafans
- le mardi 17 mai : Commune de Nans-sous-Sainte-Anne
- le mardi 14 juin : les Marcheurs Audincourtois
- le mardi 20 septembre : URV
- le mardi 18 octobre : Randonneurs de la Vallée du Rupt

*Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.*

**III – Rapport financier.** En l'absence de la trésorière, Annie BENIER-ROLLET, Sylviane ECOCHARD présente les comptes de l'exercice 2014 :

- le compte de résultat au 31 décembre 2014, créateur de 88,45 € : *pas de remarque.*
- le bilan au 31 décembre 2014 : *pas de remarque.*

M. Bernard GAULARD, vérificateur aux comptes, donne son avis sur la situation comptable et certifie la bonne tenue des comptes. Son rapport est annexé au présent procès-verbal.

*Le rapport financier est adopté à l'unanimité par l'assemblée.*

*Quitus est donné à la trésorière et aux administrateurs.*

*M. Bernard GAULARD, candidat au poste de vérificateur aux comptes, est réélu à l'unanimité.*

**IV – Cotisations 2015 :**

- Pour les particuliers : l'assemblée fixe à **10 €** le montant de la cotisation. *1 voix contre – pas d'abstention – 44 voix pour. Adopté*

**V – Cotisations 2016 :**

- Pour les particuliers : l'assemblée fixe à **10 €** le montant de la cotisation. *1 voix contre – pas d'abstention – 44 voix pour. Adopté*
- Pour les associations et les collectivités : pas d'augmentation proposée et *L'assemblée adopte à l'unanimité le montant des cotisations 2016 qui sera identique à celui de 2015.*

**VI – Budget prévisionnel 2014**

Lecture est faite du budget. *Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.*

L'affectation du résultat de l'exercice : le bénéfice de 88,45 € est affecté au poste « report à nouveau ». *Validé à l'unanimité par l'assemblée.*

**VII – Élection des membres du conseil d'administration**

3 membres sortants qui se représentent sont *réélus à l'unanimité pour une durée de 1 an* : Christian MUNEUX (Nans-sous-Ste-Anne) – Jean-Paul STEINER (US Novillars) – Jean-Claude TYRODE (Rand. De la Vallée du Rupt).

Le Conseil d'administration se compose donc de *13 membres.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 30.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal.

Le Président  
Lucien GRIFFOND



la secrétaire de séance  
Sylviane ECOCHARD



## ANNEXES

Liste des adhérents de l'URV présents ou représentés à l'assemblée générale ordinaire  
du 14 février 2015 à L'Isle-sur-le-Doubs

Commune de Lantenne-Vertière	La Clé de Franois
US Novillars	Avalfort
Randonneurs en Pays L'Islois	USB Montagne
C.C. Pays Baumois	COR Rougemont
A.F.R. de la Vallée et des Monts	Club Rando du Vallon de Sancey
Office de Tourisme de Baume-les-Dames	C.C. du Vallon de Sancey
Les Randonneurs des Trois Cantons	Maison Pour Tous de Pont-de-Roide
La Randonnée Hérimoncourtoise	Les Randonneurs d'Arbouans
Les Randonneurs de la Vallée du Rupt	Randonnée du Grand Mont
Les Randonneurs de Mandeuire	Les Marcheurs Audincourtois
Club de marche de Mathay	Commune d'Orchamps-Vennes
C.C. du Canton de Quingey	Club Tourisme et Loisirs Vuillafans
Randonner au Pays de Courbet	GC Plateau de Montrond
Gâs de la Vallée	ACT Lods
R.B.C. Saules	Sentiers entre ciel et Loue Mouthier
ASRC Bolandoz	Commune de Nans-sous-Sainte-Anne
MAT Montgesoye	AVCL Vercel
Commune de Germéfontaine	C.C. du Pays de Maiche
Commune de Laviron	C.C. du Plateau du Russey
SD Damprichard	SD Charquemont
Les Randonneurs du Plateau	Office de Tourisme St-Hippolyte
C.C. du Larmont	Val d'Usiers Loisirs Détente
C.C. Frasne-Drugeon	

**ASSEMBLEE GENERALE U.R.V. 14 février 2015**  
**à L'ISLE SUR LE DOUBS**  
**RAPPORT VERIFICATEUR AUX COMPTES EXERCICE 2014**

Mesdames Messieurs Bonjour,

Au titre de l'exercice comptable 2014, les documents m'ont été remis, à mon domicile, le 8 janvier 2015 par Mme BENIER ROLLET.

J'ai analysé les documents les 9 et 10 janvier. Compte tenu que c'est la 3<sup>ème</sup> année, je connais mieux la vie de votre association. C'est plus simple pour moi. Les remarques faites les 2 premières années ont portées leurs fruits, et je n'ai aucune remarque à formuler.

- Pour la baisse de 8 197 € sur les frais d'entretien et balisage (au chapitre I), Mme ECOCHARD m'a signalé que les adhérents n'ont pas renvoyé leurs fiches de travail et ne sont donc pas indemnisés. Si ces notes de frais devaient venir sur les compte 2015 il aurait peut être été utile de faire une provision sur 2014.

On constate une baisse globale des dépenses de 3 961 €. Il était prévu une reprise sur fonds associatifs, de 5 938 € pour équilibrer le prévisionnel. Cette reprise n'a été nécessaire.

J'attire l'attention des adhérents sur la facturation des frais d'entretien et balisage sur l'année ou le travail est réalisé afin que les frais soient comptabilisés sur l'année concernés.

Soit un excédent global de 88,45 € qui sera proposé pour être affecté au compte report à nouveau.

En conclusion de cette analyse, la comptabilité est très bien tenue, les pièces classées permettent de retrouver facilement la fiche souhaitée. La vérification a été réalisée par sondage, aucune anomalie n'est constatée. Je certifie la réalité et l'intégralité des opérations.

Je vous remercie de m'avoir écouté, je reste à votre disposition si vous avez des questions.

Bernard GAULARD  
Réviseur aux Comptes  
Année 2014

